

ROBERGE, Michel, *La gestion des documents administratifs. La Pocatière*, Documentor, 1983. 216 p.

Diane Charland

Volume 40, numéro 3, hiver 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304480ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304480ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charland, D. (1987). Compte rendu de [ROBERGE, Michel, *La gestion des documents administratifs*. La Pocatière, Documentor, 1983. 216 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(3), 452–453.
<https://doi.org/10.7202/304480ar>

ROBERGE, Michel, *La gestion des documents administratifs*. La Pocatière, Documentor, 1983. 216 p.

La gestion de documents est une discipline qui a vu sa popularité augmenter ces dernières années avec l'arrivée de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (juin 1982) et de la Loi sur les archives (décembre 1983). L'ouvrage de Michel Roberge «La gestion des documents administratifs», publié dès 1983 chez Documentor dans la collection «Accès à l'information administrative», est un apport indiscutable, d'autant plus qu'encore aujourd'hui, la littérature sur le sujet n'est pas des plus abondante.

Les deux parties du volume: Les documents administratifs et La gestion des documents administratifs présentent bien ce qu'est la gestion de documents autant dans sa forme théorique (définition des documents, valeurs des documents, etc.) que dans ses divers aspects techniques (délais de conservation, classification, coûts, etc.). La clientèle visée, à savoir le «...personnel appelé à gérer des documents administratifs», comme le précise M. Robert Garon dans la préface, n'est pas rassasiée par cette lecture. En effet, le débutant dans le domaine aura une vue d'ensemble de son nouveau travail sans pour autant y avoir trouvé tous les outils lui permettant de fonctionner avec assurance (le chapitre consacré à l'inventaire en témoigne); quant au professionnel de la gestion de documents, il aura vainement cherché à ajouter à ses connaissances en s'attardant plus particulièrement aux parties de chapitres consacrés à «l'automatisation».

Si l'un des rôles accordés au livre en est un de diffuseur de connaissances, on peut dire que celui écrit par Michel Roberge atteint cet objectif; il vulgarise cette discipline en pleine expansion et il le fait d'autant mieux que l'on trouve à la fin de chacun des chapitres une liste bien documentée de lectures complémentaires.

*Archiviste
Ville de Saint-Laurent*

DIANE CHARLAND